

Votre correspondant:

Gil Mateus – Service Urbanisme

☎ 34 11 34 – 58 ✉ gil.mateus@niederanven.lu

Référence à rappeler:

1015-58-MECB-MoPo Am Sand-Dispense SUP.0730PAGCOM

Monsieur le Ministre de l'Environnement du
Climat et de la biodiversité

Serge WILMES

L-2918 Luxembourg

RECOMMANDÉ & A-R

Niederanven, le 15 octobre 2025

Objet: Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement

Modification ponctuelle du PAG de la commune de Niederanven concernant des fonds sis au lieu-dit « Am Sand » - demande de dispense SUP

Monsieur le Ministre,

Notre commune souhaite procéder à une modification ponctuelle des parties écrite et graphique du plan d'aménagement général (PAG) au lieu-dit « Am Sand » à Oberanven, dans le but de permettre plus de flexibilité dans l'aménagement des terrains encore libres.

Vous trouverez ci-joint au présent courrier un résumé du projet de modification en cours d'élaboration, réalisé par le bureau 4urba.

Ce projet prévoit une extension limitée de la zone de bâtiments et d'équipements publics [BEP] sur une partie du chemin d'exploitation. À ce titre, nous sollicitons une dispense de la réalisation d'une évaluation des incidences environnementales, conformément à la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ainsi que la modification des zones de servitude « urbanisation » crues subites [CS].

Nous tenons également à préciser que les études relevant de la SUP ont déjà été réalisées dans le cadre de la modification ponctuelle du PAG « Am Sand » (réf. 96545). Par conséquent, la commune souhaiterait bénéficier d'une dispense SUP pour cette nouvelle modification. Toutefois, elle reste ouverte à la discussion concernant la proposition de modification de la partie écrite du PAG relative à la servitude « crues subites ».

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

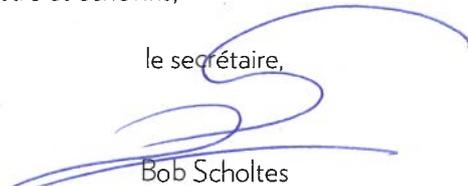
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre f.f.,



Jacques Bauer

le secrétaire,



Bob Scholtes